

**MUNICIPALITÉ DE  
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS  
PROVINCE DE QUÉBEC  
G0L 1K0**

---

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 7 juin 2014, à 9 h à l'édifice municipal, 6201, chemin de l'Île**

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé, Léonce Tremblay et Carol Caron formant quorum sous la présidence de Monsieur Léopold Fraser.

Est aussi présent monsieur Denis Cusson, directeur général agissant à titre de secrétaire.

1. Ouverture de la séance

Léopold Fraser, maire, déclare la session ouverte à 9 h 02.

2. Vérification du quorum

Quatre membres sont présents. Le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

**14.06.07.01**

Il est proposé par **monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Carol Caron, que le conseil adopte l'ordre du jour avec la modification suivante : Ajouter un nouveau point 7 : Souhais par la Municipalité :7.1 Remerciements à M. Francis Michaud 7.2 Vœux de condoléances suite au décès de monsieur Charles Lindsay, un point 10.4 Embauche de personnel occasionnel et un point 11.5 Port pétrolier à Cacouna.

**Adoptée à l'unanimité**

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 Séance régulière du 3 mai 2014

**14.06.07.02**

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Léonce Tremblay, que le conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 3 mai 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

4.2 Séance extraordinaire du 31 mai 2014

14.06.07.03

Il est proposé par **monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Carol Caron, que le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mai 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

5. Suivis aux procès-verbaux

- Les bacs roulants de vidanges ont été reçus et distribués aux endroits prévus.
- Le bilan financier sur les dépenses faites relativement au Quai-d'en-Haut a été publié dans le bulletin municipal.
- L'assemblée de consultation publique sur le Quai-d'en-Haut s'est tenue le samedi 31 mai. 24 personnes y ont assisté.
- La résolution du conseil octroyant à Marcel Charest et fils un contrat pour la réalisation des travaux d'accès universel et d'isolation au presbytère n'a pu être appliquée en raison d'une erreur d'interprétation des travaux à réaliser, de la validité active de la soumission reçue, de l'impossibilité légale d'unir les deux appels d'offres distincts faits à des périodes différentes et de la légalité des plans ayant servi à l'appel d'offres pour les travaux d'accès universel qui devaient être faits par un architecte. Un appel d'offres de services d'architecte a été fait pour ce projet.
- Les travaux à la Maison du Gardien du Phare ont été entièrement réalisés.
- Madame Danielle Pitre a fait parvenir un plan du tracé pour l'enfouissement des fils qui serviront à son branchement électrique.
- Les travaux d'encastrement de la cuisinière et du réfrigérateur ont été réalisés.
- Les deux ordinateurs (bureau et bibliothèque) ont été mis à jour dans un délai toutefois trop long.
- Les propriétaires ayant fait une demande de permis ont été informés de la décision du conseil. L'émission des permis par le nouvel inspecteur en bâtiment et en environnement connaît quelques retards.
- Une rencontre a eu lieu avec la Corporation de développement et de gestion touristique (CDGTIV) pour échanger sur un projet d'entente de services entre la Municipalité et la CDGTIV.
- Les nouvelles membres du Comité de suivi de la politique familiale ont été informées de leur nomination.
- Transmission à la SIR de la résolution sur la prise en charge du transport collectif terrestre.
- Les fournisseurs ont été payés.

6. Rapport du Maire

Monsieur le maire a eu les rencontres suivantes :

- rencontres hebdomadaires avec le directeur général;
- rencontre avec Louise Newbury et Charles Méthé pour la Corporation de développement et de gestion touristique concernant le projet d'entente de service;
- rencontre organisée par la Société Inter-Rives sur la nouvelle mission de la SIR;

- rencontre des maires de la MRC;
- rencontre du Comité consultatif d'urbanisme;
- deux rencontres du comité de travail sur la commémoration de nos aînés décédés dans l'incendie de la Résidence du Havre;
- l'assemblée publique sur le Quai-d'en-Haut.

Monsieur Fraser a donné trois entrevues à la radio et à la télévision concernant l'article parue dans le Journal de Québec sur le traversier Peter-Fraser.

Monsieur Fraser fait part qu'un règlement sur les procédures de fonctionnement en assemblée viendra prochainement. Il rappelle les procédures qu'il entend suivre pour l'assemblée et les règles concernant les périodes de question.

### 7. Souhais par la Municipalité

#### 7.1 Remerciements à M. Francis Michaud

**14.06.07.04**

Il est proposé par **monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Carol Caron, que le conseil remercie monsieur Francis Michaud pour ses années de services à la Municipalité à titre de conseiller de novembre 1995 à avril 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 7.2 Vœux de condoléances à la famille Lindsay suite au décès de monsieur Charles Lindsay.

**14.06.07.05**

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Léonce Tremblay, que le conseil transmette aux membres de la famille de monsieur Charles Lindsay ses vœux de condoléances suite au décès de ce dernier.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8. Correspondance

La liste de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

### 9. 1<sup>re</sup> période de questions

Neuf personnes sont présentes. Les questions et les commentaires des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants.

- Félicitations au conseil pour l'assemblée publique d'information sur le Quai-d'en-Haut;
- Code de procédures ;
- Importance du transport par autobus inter municipal pour la population de l'île et le tourisme;
- Danger possible de perte de services de Postes Canada;
- Rencontre d'orientation de la Société Inter-Rives.

10. Affaires en cours

10.1 État des projets d'immobilisation

10.1.1 Projet Quai-d'en-Haut

14.06.07.06

**CONSIDÉRANT** qu'il s'avère nécessaire de négocier une prolongation de l'entente de subvention avec le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) ;

**CONSIDÉRANT** que tous les permis n'étaient pas acquis contrairement à ce que nous croyions ;

**CONSIDÉRANT** qu'il serait prématuré d'aller en appel d'offres sans l'obtention des permis nécessaires et une entente de subvention avec le MPO ;

Il est **proposé par monsieur Léonce Tremblay**, appuyé de monsieur Léopold Fraser :

- Que le conseil demande une rencontre dans les meilleurs délais auprès du ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) ;

- Que la résolution numéro 14.04.05.05 soit reportée jusqu'au moment où toutes les autorisations soient accordées et qu'une nouvelle entente avec le MPO soit signée.

**Rejetée 2 pour et 2 contre**

14.06.07.07

Il est proposé par **monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Carol Caron, **QUE** la Municipalité rencontre le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO);

**QUE** la Municipalité mette sur pied un comité de citoyens pour établir les futurs usages du quai;

**QUE**, suite à la rencontre avec le MPO, des plans et devis soient préparés.

**Adoptée à l'unanimité**

Monsieur Charles Méthé et monsieur Léopold Fraser signifient leurs intérêts et leurs disponibilités à rencontrer les représentants du MPO.

10.1.2 Bibliothèque et salle communautaire

.1 Nouvel échéancier de réalisation

Le projet de bibliothèque et salle communautaire est en attente depuis près de deux ans. Afin que l'acceptation du projet soit maintenue, le MAMROT demande que nous leur fassions part de l'état de situation du projet, des raisons pour lesquelles il y a un retard dans la réalisation du projet, les pistes de solutions apportées et un échéancier de réalisation. Un document de travail est déposé par le directeur général.

10.1.3 Presbytère

.1 Octroi d'un contrat pour la réalisation de plans, devis, appel d'offres et surveillance de travaux

Des demandes de soumissions ont été faites auprès des firmes d'architectes Goulet et Lebel et Carl Charron.

**14.06.07.08**

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues de deux firmes d'architectes ;  
**CONSIDÉRANT** que la plus basse soumission reçue est au montant de 11 500 \$

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Léonce Tremblay, que le conseil octroie à la firme d'architectes Goulet et Lebel le contrat pour la réalisation des plans et devis, d'appel d'offres et de surveillance de chantier pour les travaux de réalisation d'accès universel au presbytère et d'isolation de l'annexe arrière qui servira de porte d'entrée universelle au bâtiment au montant de 11 500 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité**

*10.1.4 École Michaud*

Pas de développement.

*10.1.5 Réparation chemins municipaux*

**14.06.07.09**

**CONSIDÉRANT** qu'il est plus opportun en raison de la circulation de faire des interventions en petits tronçons

Il est **proposé par monsieur Carol Caron**, appuyé de monsieur Léonce Tremblay, que la Municipalité contacte un entrepreneur pour faire l'évaluation des travaux qu'il est possible d'être réalisés dans le cadre d'un budget de moins de 25 000 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

*10.1.6 Maisons du Phare*

*.1 Recouvrement des planchers du sous-sol*

**14.06.07.10**

**CONSIDÉRANT** que le recouvrement de plancher ne faisait pas l'objet de l'appel d'offres pour les travaux d'isolation du sous-sol de la Maison du Gardien;

**CONSIDÉRANT** que le recouvrement présent avant les travaux était entaché de moisissures et qu'il ne pouvait être nettoyé;

Il est **proposé par monsieur Léonce Tremblay**, appuyé de monsieur Carol Caron,

- **Que** le conseil mandate la Corporation des maisons du Phare pour agir pour et au nom de la Municipalité pour acquérir et faire installer un recouvrement de plancher au sous-sol de la Maison du Gardien;

- **Que** le conseil alloue une somme d'environ 5 000 \$ pour l'acquisition et la pose du revêtement;
- **Que** la présente dépense fasse partie des coûts du projet d'isolation du sous-sol de la Maison du Gardien et soit assumé par le programme TECQ ou par le Fonds d'infrastructures touristiques.

**Adoptée à l'unanimité**

*10.2 Demande de madame Danielle Pitre et monsieur Denis Michaud pour une servitude de passage pour un branchement électrique entre leur résidence et le poteau au sud du site du Phare*

Le comité consultatif d'urbanisme n'ayant pas eu l'opportunité de discuter de la demande et du projet et un nouveau scénario pour le branchement étant à venir, le sujet est reporté à une prochaine séance du conseil.

*10.3 Activité commémorative pour les personnes disparues dans l'incendie de la Résidence du Havre*

**14.06.07.11**

Il est **proposé par monsieur Léonce Tremblay**, appuyé de **monsieur Carol Caron**, que le conseil adopte les prévisions budgétaires de l'activité de commémoration ci-après et que la contribution de la Municipalité soit payée à même les surplus non affectés.

Prévisions budgétaires de l'activité

Dépenses :		Revenus :	
Plaque commémorative	1 825 \$	Croix-Rouge	4 995 \$
Graphisme	250 \$		
Chapiteau	1 300 \$	Commandites	600 \$
Diner et lunch soir	2 700 \$		
Traversier	750 \$	STQ	750 \$
Musiciens	500 \$	Fabrique NDSD	500 \$
Fournitures et décorations	500 \$	Municipalité	1 000 \$
Total	7 825 \$	Total	7 845 \$

**Adoptée à l'unanimité**

*10.4 Transport collectif terrestre*

**14.06.07.12**

**CONSIDÉRANT** que la résolution prise par le conseil d'administration de la SIR n'est pas claire en ce qui concerne leur implication;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité ne peut acquérir les véhicules électriques sans une entente claire de gestion et d'opération du service de transport collectif avec la SIR;

Il est **proposé par monsieur Léonce Tremblay**, appuyé de **monsieur Carol Caron**, que le conseil demande une rencontre à la Société Inter-Rives afin de négocier une entente de gestion de l'opération du transport collectif terrestre.

**Adoptée à l'unanimité**

*10.5 Transfert médical à marée basse*

**14.06.07.13**

**CONSIDÉRANT** que suite à la proposition soumise au conseil municipal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs par le comité de santé en avril 2005, visant à mettre en place un plan de transfert médical d'urgence à marée basse, la municipalité a adopté la résolution numéro 05.03.04.13 qui précise que «...*la municipalité s'attend à ce que le comité de santé complète la documentation et se dit prête à appuyer le comité de santé pour la recherche de financement auprès des autorités gouvernementales.*»;

**CONSIDÉRANT** le démarchage, (études d'options, appuis, sondage auprès de la population, consultations publiques, scénarios d'itinéraires, essai de véhicule adapté) et les documents <http://ilevertetransport.wordpress.com> produits par le comité de santé durant la période de 2005 à 2013, visant la mise en place d'un système de transport à marée basse dans le but de répondre à des besoins de base de la communauté;

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de **monsieur Léonce Tremblay**, que le conseil municipal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs :

1. Réitère le mandat du comité de santé de l'Île Verte, à titre de porteur du dossier;
2. Mandate le maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et le président du comité de santé pour assurer le suivi du dossier auprès des interlocuteurs;
3. Demande au Centre Hospitalier Régional du Grand-Portage d'analyser la problématique de transport à marée basse à savoir à qui revient la responsabilité des transferts médicaux d'urgence à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ;
4. Demande au Centre Hospitalier Régional du Grand-Portage une rencontre afin de discuter de la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

*10.6 Travail supplémentaire pour l'élection partielle*

**14.06.07.14**

**CONSIDÉRANT** que la rémunération allouée dans le Règlement sur la rémunération du personnel électoral tiré de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités est à bien des égards inférieure à la rémunération payée par la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** que la rémunération pour certaines tâches est inférieure au salaire minimum;

**CONSIDÉRANT** que la faible rémunération n'encourage pas le recrutement du personnel électoral;

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Carol Caron, que le conseil considère que le travail électoral est une tâche additionnelle aux tâches régulières du personnel municipal et adopte les rémunérations suivantes avec effet rétroactif pour le travail déjà réalisé pour l'actuelle élection :

- pour le président d'élection, le montant prévu au Règlement pour le travail lors du scrutin, du vote par anticipation et pour la confection de la liste électorale et que les autres tâches nécessaires au processus électoral soient payées au même salaire que pour le poste de directeur général et secrétaire trésorier;
- pour la secrétaire d'élection, le montant prévu au Règlement pour le travail lors du scrutin, du vote par anticipation et que les autres tâches nécessaires au processus électoral soient payées au même salaire que pour le poste d'agent de bureau responsable de la comptabilité;
- pour le personnel additionnel faisant les tâches reliées à la Commission de révision, de scrutatrice et de secrétaire de bureau de scrutin, le salaire prévu au Règlement soit bonifié pour atteindre 16 \$ l'heure.

**Adoptée à l'unanimité**

*11. Affaires nouvelles*

*11.1 Avis de motion pour la présentation d'un règlement sur les procédures de fonctionnement des séances du conseil*

**14.06.07.15**

**Avis de motion est donné par monsieur Léopold Fraser** qu'à une prochaine séance du conseil sera déposé pour adoption un règlement sur les procédures de fonctionnement des séances du conseil.

*11.2 Municipalisation d'une partie du Chemin du Bout-d'en-Bas*

**14.06.07.16**

**CONSIDÉRANT** que des propriétaires du Chemin du Bout-d'en-Bas ont signifié leur intérêt pour que la Municipalité se porter acquéreur du Chemin du Bout-d'en-Bas;

**CONSIDÉRANT** que le chemin est ouvert à la population et qu'il a besoin d'un entretien minimal;

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Léonce Tremblay,

- **QUE** le conseil mandate monsieur Léopold Fraser, maire, pour entreprendre des échanges avec les propriétaires du chemin en vue d'une entente de cession du chemin à la Municipalité;
- **QUE** le conseil autorise, après acceptation par les propriétaires, la réalisation de travaux minimaux du chemin pour faciliter la circulation de la population.

**Adoptée à l'unanimité**

11.3 Coupure de service dans le transport par autobus affectant l'arrêt à L'Isle-Verte

14.06.07.17

**CONSIDÉRANT** que l'entreprise Autobus Orléans demandera à la Commission de Transport du Québec l'abandon de plusieurs arrêts entre Québec et Rimouski dont celui de L'Isle-Verte;

**CONSIDÉRANT** que le service d'autobus interurbain est un service essentiel pour plusieurs résidents de l'île;

**CONSIDÉRANT** que l'abandon du terminus de L'Isle-Verte sera nocif pour le tourisme à l'Île;

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de **monsieur Léonce Tremblay**,

- Que le conseil signifie à la Commission de transport du Québec son opposition à l'arrêt du service autobus interurbain à L'Isle-Verte;

- Que la Municipalité fasse part au Ministre délégué au transport, Ministre responsable du Bas-Saint-Laurent et député de Rivière-du-Loup-Les Basques de notre opposition à l'arrêt de service d'autobus à L'Isle-Verte et lui demande d'intervenir en faveur d'un maintien du service à son niveau actuel.

**Adoptée à l'unanimité**

11.4 Embauche de personnel occasionnel

14.06.07.18

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a besoin de personnel occasionnel pour diverses tâches;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité veut appliquer un traitement équitable et respectueux de l'ancienneté entre les employés;

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Carol Caron, que le conseil entérine l'embauche de monsieur Régis Dionne comme employé occasionnel pour la réalisation de diverses tâches au salaire variable tenant compte de la tâche accomplie et du salaire versé à un autre employé en raison de son ancienneté.

**Adoptée à l'unanimité**

11.5 Port pétrolier à Cacouna

14.06.07.19

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Carol Caron, que la Municipalité signale son inquiétude sur l'établissement d'un port pétrolier à Cacouna et est préoccupé par la préservation du caractère unique de la région et de l'impact d'un port pétrolier sur la qualité de l'environnement notamment la survie du béluga du Saint-Laurent.

**Adoptée à l'unanimité**

12. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

12.1 Démission de madame Charlotte Gingras comme membre

Madame Charlotte Gingras a transmis à monsieur Jean-Claude Tardif sa démission comme membre du CCU. Le conseil remercie madame Gingras pour sa contribution au CCU.

**14.06.07.20**

Il est **proposé par monsieur Carol Caron**, appuyé de monsieur Charles Méthé, que la Municipalité fasse un nouvel appel de candidatures comme membre du CCU.

**Adoptée à l'unanimité**

12.2 Demande de M. Pierre Fraser et Mme Louise Newbury pour la construction d'un bâtiment secondaire au 5404, chemin de l'Île.

**14.06.07.21**

**Considérant que** l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis (no 2014-011) pour la construction d'un bâtiment secondaire au 5404, chemin de l'Île par madame Louise Newbury et monsieur Pierre Fraser ;

**Considérant que** cette demande est soumise au règlement du PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme ;

**Considérant que** le CCU a étudié la demande de permis pour le 5404, chemin de l'Île ;

**Considérant** la recommandation positive du CCU ;

Il est proposé **par monsieur Charles Méthé**, appuyé par monsieur Léonce Tremblay, que le conseil accepte la demande de permis de madame Louise Newbury et monsieur Pierre Fraser pour la construction d'un bâtiment secondaire au 5404, chemin de l'Île, le tout sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

12.3 Demande de M. Donald Caron pour le remplacement d'un treillis sur la galerie par des barreaux ou des vitres au bâtiment principal du 6803, chemin de l'Île

**14.06.07.22**

**Considérant que** l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis (no 2014-010) pour la rénovation du bâtiment principal au 6803, chemin de l'Île par monsieur Donald Caron afin de remplacer le treillis sur la rampe de la galerie par des barreaux ou des vitres ;

**Considérant que** cette demande est soumise au règlement du PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme ;

**Considérant que** le CCU a étudié la demande de permis pour le 6803, chemin de l'Île ;

**Considérant** la recommandation majoritaire du CCU de favoriser la pose de barreaux plutôt que du verre pour la rampe de la galerie parce que cela respecte plus l'ensemble architectural ;

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Carol Caron, que le conseil accepte la demande de permis de monsieur Donald Caron afin de remplacer le treillis sur la rampe de la galerie par des barreaux en bois du bâtiment principal au 6803, chemin de l'Île, le tout sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

*12.4 Demande de M. Régis Dionne pour l'agrandissement d'un demi-étage du bâtiment principal du 7708, chemin de l'Île.*

**14.06.07.23**

**Considérant que** l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis (no2014-009) pour agrandir d'un demi-étage le bâtiment principal au 7708, chemin de l'Île par monsieur Régis Dionne ;

**Considérant que** cette demande est soumise au règlement du PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme ;

**Considérant que** le CCU a étudié la demande de permis pour le 7708, chemin de l'Île ;

**Considérant** la recommandation positive du CCU ;

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé par monsieur Léonce Tremblay, que le conseil accepte la demande de permis de monsieur Régis Dionne pour agrandir d'un demi-étage le bâtiment principal au 7708, chemin de l'Île, le tout sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

*12.5 Demande de M. André-Pierre Contandriopoulos pour la construction d'un appentis au 701, chemin de l'Île*

**14.06.07.24**

**Considérant que** l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis (no 2014-013) pour la construction d'un appentis à un bâtiment secondaire au 701, chemin de l'Île par monsieur André-Pierre Contandriopoulos ;

**Considérant que** cette demande est soumise au règlement du PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme ;

**Considérant que** le CCU a étudié la demande de permis pour le 701, chemin de l'Île ;

**Considérant** la recommandation positive du CCU ;

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé par monsieur Léonce Tremblay, que le conseil accepte la demande de permis de monsieur André-Pierre Contandriopoulos pour la construction d'un appentis à un bâtiment secondaire au 701, chemin de l'Île, le tout sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

### **Adoptée à l'unanimité**

#### **12.6 Demande de M. Jacques Fraser pour le changement de fenêtre au 9102, chemin du Bout-d'en-Haut**

14.06.07.25

**Considérant que** l'inspecteur municipal a reçu une demande de permis pour le changement des fenêtres au bâtiment principal au 9102, chemin du Bout-d'en-Haut par monsieur Jacques Fraser ;

**Considérant que** cette demande est soumise au règlement du PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme ;

**Considérant que** le CCU a étudié la demande de permis pour le 9102, chemin du Bout-d'en-Haut;

**Considérant** la recommandation positive du CCU ;

Il est **proposé par monsieur Carol Caron**, appuyé par monsieur Charles Méthé, que le conseil accepte la demande de permis de monsieur Jacques Fraser pour le changement des fenêtres au bâtiment principal au 9102, chemin du Bout-d'en-Haut, le tout sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

### **Adoptée à l'unanimité**

#### **13. Rapport des comités (représentants municipaux)**

##### **13.1 Circuit touristique – Charles Méthé**

Monsieur Charles Méthé signifie que son fils sollicitera un emploi comme guide et qu'il ne participera pas aux décisions d'embauche.

M. Méthé fait part que la navette pourrait à titre expérimental faire la tournée des trois sites.

##### **13.2 Corporation de développement et de gestion touristique – Charles Méthé**

Il y a eu une rencontre avec la Société des Traversiers du Québec (STQ) pour contribuer au financement de la production de la pochette touristique d'un jour. Monsieur Méthé dépose une lettre de la Corporation concernant le renouvellement de l'exposition à l'École Michaud.

##### **13.3 Société Inter-Rives – Charles Méthé**

Il y a eu une rencontre sur la nouvelle mission de la SIR à laquelle il a été annoncé que la SIR s'impliquera dans le transport terrestre. La discussion du nouveau mandat de la SIR se fera à l'assemblée générale annuelle. Il y a eu amélioration de l'horaire.

Concernant la perception de la contribution touristique, la SIR cherche des moyens. Il est question d'un passeport payant qui serait fait par la CDGT. Il reviendra à la Municipalité de faire une démarche pour un projet de loi privé pour la perception d'une contribution touristique par la STQ à même les billets de transport.

#### 13.4 Corporation des Maisons du Phare – Carol Caron

Les travaux de drainages ont été réalisés. La pose d'un recouvrement de plancher devra être réalisée avant le début de la saison touristique.

#### 13.5 Affaires culturelles et de loisirs / Bibliothèque – Léopold Fraser

Il y a eu rencontre du conseil d'administration. Le camp de jour ne sera pas maintenu cette année mais il pourrait y avoir des activités ponctuelles. La corporation organisera les activités de la Fête nationale. Lors de l'assemblée générale annuelle, il y a eu la nomination de nouveaux membres au conseil d'administration : Michelle Chamard, Michèle Gervais et Hélène Dionne. Il y a un poste vacant.

**14.06.07.26**

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé de monsieur Carol Caron, que la Municipalité accorde une aide financière de 200 \$ à la Corporation de la Culture et des Loisirs pour les activités de la Fête nationale  
**Adoptée à l'unanimité**

#### 13.6 Affaires familiales et des aînés – Léonce Tremblay

##### 13.6.1 Nomination d'un membre au Comité de suivi de la Politique familiale

Il y aura une première rencontre du comité de suivi de la politique familiale le 11 juillet prochain.

**14.06.07.27**

**CONSIDÉRANT** la candidature reçue à l'appel de recrutement de membres du comité de suivi de la politique familiale ;

Il est **proposé par monsieur Léonce Tremblay**, appuyé de monsieur Charles Méthé, que le conseil nomme madame Élise Morbidelli comme membre du comité de suivi de la politique familiale.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 13.7 Comité de Sécurité incendie – Carol Caron

##### 13.7.1 Plan de mise en œuvre local : stratégie d'intervention pour limiter l'expansion d'un incendie

Il y a eu deux rencontres de travail du Comité de sécurité incendie.

**14.06.07.28**

**CONSIDÉRANT** le Plan de mise en œuvre local en matière de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT** les recommandations faites par le comité de sécurité incendie de prioriser pour l'année 2014, l'acquisition d'équipements de base pour la sécurité et pour limiter l'expansion d'un incendie et la mise en place de points d'eau à divers endroits sur l'île;

Il est **proposé par monsieur Léonce Tremblay**, appuyé par monsieur Charles Méthé,

- Que le conseil adopte les recommandations faites par le comité de sécurité incendie comme priorités pour l'année 2014, l'acquisition d'équipements de base pour la sécurité et pour limiter l'expansion d'un incendie et la mise en place de points d'eau à divers endroits sur l'île;

- Que le conseil mandate monsieur Carol Caron et monsieur Robert Dumas, membres du comité de sécurité incendie, pour agir pour et au nom de la Municipalité dans l'acquisition des équipements de base pour doter la Municipalité de deux remorques d'intervention pour limiter l'expansion d'un incendie au coût total estimé de 13 000 \$;

- Que la Municipalité prenne entente avec les propriétaires pour établir des points d'eau sur l'île;

- Que la Municipalité prenne entente avec des entrepreneurs pour faire les travaux nécessaires de construction et d'entretien de points d'eau.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 14. Rapport du Directeur général

Le directeur général présente son rapport sur ses activités du dernier mois.

**14.06.07.29**

**CONSIDÉRANT** le besoin de classeurs pour le remisage des documents archivés;

Il est **proposé par monsieur Léonce Tremblay**, appuyé par monsieur Charles Méthé, que la Municipalité achète de monsieur Donald Caron, un classeur métallique au prix de 100 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 15. Trésorerie

##### 15.1 Rapport semestriel

Le directeur général dépose le rapport semestriel en date du 31 mai 2014.

##### 15.2 Adoption des comptes du mois

**14.06.07.30**

Il est **proposé par monsieur Charles Méthé**, appuyé par monsieur Carol Caron, que les comptes présentés à ce jour au montant total de 77 985,42 \$

soient adoptés tels que présentés. Les salaires représentent 9 667,15 \$ du montant total.

**Adoptée à l'unanimité**

*16. 2<sup>e</sup> période de questions*

Les questions et commentaires des citoyens et des citoyennes ont porté sur les sujets suivants :

- Propos désobligeants d'un conseiller à l'endroit des membres du CCU;
- Félicitations au conseil pour l'amélioration de la salle;
- Le Quai-d'en-Haut ;
- Attentes à l'endroit de la SIR pour la perception de la contribution touristique;
- Projet de bibliothèque et salle communautaire : le financement
- Quantité de véhicules dans le projet de transport collectif terrestre;
- Ouverture de l'École Michaud;
- Consultation des citoyens par la SIR sur sa nouvelle mission;
- Politique et grille salariales pour les employés et cadre à la Municipalité.

*17. Levée de l'assemblée*

**14.06.07.31**

La levée de l'assemblée est **proposée par monsieur Carol Caron**, à 12 h 42.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Léopold Fraser maire

---

Denis Cusson, directeur général

Je, Léopold Fraser, maire, atteste la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.